

La loi de Moïse et la loi de Christ

Dans la Bible se trouvent deux lois, mieux connues comme les deux Testaments. Leurs règles sont distinctes ; par conséquent, il est impossible d'observer les deux. Mais il n'y a aucune contradiction pour autant, puisque le même Dieu est l'Auteur des deux. Plutôt, elles étaient écrites pour deux époques distinctes. La loi ancienne servit bien pour son époque spécifique ; la nouvelle sert bien maintenant. Considérons les deux en plus de détail.

La loi de Moïse

Depuis le mont Sinaï Dieu livra une loi au peuple d'Israël et ordonna à Moïse de l'écrire. C'est la raison pour laquelle cette loi finit par se connaître comme la loi de Moïse. Le Nouveau Testament parle quelquefois d'elle comme « la loi », alors qu'il parle de l'ordre nouveau que Christ institua comme « la grâce ».

Sous cette loi ancienne, Dieu déclara des principes moraux. Il institua aussi un ordre civil et religieux qui aida le peuple à les observer. Cette loi, avec ses cérémonies religieuses, préfigurait le Christ.

Si quelqu'un n'obéissait pas à la loi de Moïse, il fallait qu'il mourût.

Une loi provisoire

La loi de Moïse était provisoire ; elle devait se terminer. « En effet, la loi, qui possède une ombre des biens à venir, et non l'exacte représentation des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on offre perpétuellement chaque année, amener les assistants à la perfection » (Hébreux 10 :1). Elle termina son œuvre et trouva sa fin en Christ. « Car Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient » (Romains 10 :4).

Rappelez-vous l'histoire de Samson ? Samson jugea le peuple d'Israël pendant vingt ans. A cette époque, il produisit beaucoup de merveilles en faveur d'Israël. Mais à la fin, vaincu par les Philistins à cause de ses propres faiblesses morales, il apporta sur lui-même la mort. Dans sa mort il tua plus de Philistins qu'il n'eut tués toute sa vie. Nous voyons en Samson une ressemblance à la loi de Moïse, qui fut aussi terminée à cause de sa faiblesse (Hébreux 7 :18–19). Dans son abolition elle fit plus de bien que dans tout le temps de son application. La loi parfaite de Christ a remplacé cette loi limitée, parce qu'elle l'a accomplie (Matthieu 5 :17–18).

Il est clair que Dieu l'avait voulu ainsi depuis le commencement. On peut voir dans la même loi de Moïse : « Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète comme toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui commanderai. Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles qu'il dira en mon nom, c'est moi qui lui en demanderai compte » (Deutéronome 18 :18–19). Ces paroles de Dieu Lui-même signalèrent un jour où un législateur qui serait supérieur à Moïse livrerait une loi

supérieure. De sorte que Moïse, l'écrivain de la première alliance, tout en l'écrivant prédit son annulation. À l'arrivée des prophètes, l'attention se tourna encore plus vers le futur. Ésaïe et Jérémie décrivent en plus de détail la nature du règne et de la loi qui devait arriver. « Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Jude une alliance nouvelle, non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte, alliance qu'ils ont violée, quoique je fusse leur maître, dit l'Éternel [...] Je mettrai ma loi au dedans d'eux, je l'écrirai dans leur cœur ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple » (Jérémie 31 :31–33).

La loi de Christ

C'est la loi que Dieu met dans le cœur et qu'Il écrit dans l'esprit (voir Hébreux 10 :15–16). En Romains 8 :2 elle se réfère comme « la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ ». Cette loi se compose de tous les enseignements de Christ et de Ses apôtres notés dans le Nouveau Testament. Au moyen d'elle nous sortons de la captivité de la loi de Moïse à la liberté de Christ. La loi de Moïse déclara la justice de Dieu à l'homme pécheur. La loi de Christ nous apporte le pouvoir de vivre conforme à cette justice. La loi de Moïse fut instituée avec des menaces de mort pour les désobéissants, mais Jésus vint pour sauver son peuple de leurs péchés en leur donnant la vie éternelle.

Nous connaissons aussi la loi de Christ comme l'époque de la grâce. La grâce ne nous donne pas la liberté de pécher, plutôt elle nous donne le pouvoir de vivre libre du péché.

La loi de Christ est la réalisation du plan parfait de Dieu qu'Il forma dès la fondation du monde pour sauver l'humanité. La loi de Moïse fut donnée à cause des transgressions pendant que Dieu préparait le monde pour l'arrivée de Christ.

Le plan de Dieu

Dieu fait tout parfaitement et méthodiquement. Le changement d'alliance n'est pas une erreur de la part de Dieu, mais plutôt la réalisation glorieuse de la première phase et l'institution de la phase principale de son plan de salut.

Dieu créa l'homme parfait et le mit dans le paradis d'Eden. Puis le péché de l'homme corrompit la race humaine et le monde où elle vivait. Mais Dieu tenait en réserve un plan pour son salut. Tout de même, jusqu'à ce que ce plan fût mis à exécution, il fut nécessaire que l'homme se rende compte de la gravité de son péché. « Ainsi la loi a été comme un pédagogue [maître], pour nous conduire à Christ » (Galates 3 :24). Comme le pédagogue [précepteur] prépare l'enfant pour la maturité au moyen de règles et de discipline, de la même manière les normes strictes et la punition sévère de la loi préparèrent l'humanité pour Christ et pour Sa loi.

Les différences

La Bible fait une distinction claire entre la vieille loi et la nouvelle. Par exemple, la loi de Moïse ordonna la peine de mort pour certains crimes et parfois la guerre contre certaines nations pécheresses. En revanche, la loi de Christ nous charge d'aimer nos ennemis et de faire du bien à ceux qui nous font du

mal. C'est la raison pour laquelle la nouvelle alliance ôte au peuple de Dieu les responsabilités de l'état qui leur appartenaient sous la vieille alliance. Elle annule aussi les sacrifices et les figures de la loi, puisqu'ils sont accomplis en Christ. Par contre, elle institue un culte spirituel dirigé par le Saint-Esprit afin qu'il soit « en Esprit et en vérité. » Elle remplace la loi morale, résumée en dix commandements, par la loi supérieure de Christ. Certains ne veulent pas reconnaître ce dernier changement. Tout de même, Jésus l'affirma à plusieurs reprises dans Ses paroles du Sermon sur la montagne : « Vous avez entendu qu'il a été dit [...] mais moi, je vous dis. » Dans ce sermon, Jésus remplace formellement la Loi de Moïse avec Sa Loi — la Loi du Christ.

Notre affirmation

Puisque le même Dieu établit d'abord l'Ancienne Alliance, puis la Nouvelle, il n'est pas étonnant qu'il existe beaucoup de similarités entre les deux. Mais nous pouvons affirmer par l'autorité des Écritures que la loi de Christ a complètement remplacé la loi de Moïse comme règle de doctrine et de conduite. L'apôtre écrivit il y a presque deux mille ans que Dieu, « en disant : une alliance nouvelle, il a déclaré la première ancienne ; or, ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est près de disparaître » (Hébreux 8 :13). Les deux lois sont si différentes que nous ne pouvons pas les observer en même temps. Tenter de servir les deux constituerait un adultère spirituel (voir Romains 7 :1–6).

La loi de Moïse servit bien pour son époque. Mais si nous gardons cette loi aujourd'hui en rejetant la loi de Christ, nous encourrons la condamnation de Dieu. « Vous êtes séparés de Christ, vous tous qui cherchez la justification dans la loi : vous êtes déçus de la grâce » (Galates 5 :4).

Nous affirmons ainsi que la Bible montre clairement que l'unique loi qui est valide de nos jours est la loi de Christ et que nous devons baser toute notre foi et notre manière de vivre sur elle.

Pourquoi la confusion ?

La plupart des Églises de nos jours ne font pas de distinction claire entre l'Ancien Testament et le Nouveau. Puisqu'il est impossible de garder les deux, elles ne choisissent et n'acceptent que les parties des deux Testaments qui leur plaisent, tout en rejetant le reste. Par exemple, bien qu'aucune Église d'aujourd'hui n'observe toute la loi de Moïse, beaucoup justifient leur participation à la guerre en citant des Écritures et des exemples tirés de l'Ancien Testament. Ainsi ils rejettent l'enseignement clair de Christ et les apôtres qui stipule que nous devons aimer nos ennemis et leur faire du bien.

Une autre erreur commune pervertit la doctrine de la grâce. Beaucoup de gens appellent l'Ancien Testament « la loi » comme s'il était l'unique loi, et le Nouveau Testament ils appellent « la grâce », comme s'il ne contenait que la grâce. Quelques-uns reconnaissent qu'il est nécessaire d'avoir la loi aussi bien que la grâce, mais ils remplacent la loi de Christ par la loi de Moïse, invalidant ainsi la grâce. « [...] Car si la justice s'obtient par la loi [de l'Ancien Testament], Christ est donc mort en vain » (Galates 2 :21). D'autres enseignent que puisque nous sommes sous la grâce, nous n'avons besoin d'aucune loi. Mais bien que nous ne soyons plus sous la loi de Moïse, les commandements de Christ et de Ses apôtres constituent une loi : la Loi de Christ.

La grâce est le grand don de Dieu pour notre salut, et le pouvoir de l'Esprit nous est donné pour vaincre notre nature pécheresse. Mais dans le Nouveau Testament se trouve aussi bien la loi de Christ que Sa grâce. L'apôtre Paul dit « [...] quoique je ne sois point sans la loi de Dieu, étant sous la loi de Christ [...] » (1 Corinthiens 9 :21).

De la même manière beaucoup d'Églises d'aujourd'hui acceptent le divorce et le remariage, des formes variées d'adoration sensuelles, et la participation dans le gouvernement, pour ne citer que quelques exemples. Ils font tout cela en se basant sur l'Ancien Testament, que Dieu a déclaré accompli.

Notre confession

En tant que chrétiens du Nouveau Testament nous croyons et confessons que le Nouveau Testament se compose de la volonté entière de Dieu pour nous. Nous vous invitons à confesser la Parole inspirée de Dieu ainsi :

« Il y a ainsi abolition d'une ordonnance antérieure, à cause de son impuissance et de son inutilité, car la loi n'a rien amené à la perfection, et introduction d'une meilleure espérance » (Hébreux 7 :18–19).

« Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ [...] la foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue » (Galates 3 :24–25).

« Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi » (Romains 3 :28).

« Mais maintenant, nous avons été dégagés de la loi, étant morts à cette loi sous laquelle nous étions retenus, de sorte que nous servons dans un esprit nouveau, et non selon la lettre qui a vieilli » (Romains 7 :6).

« Pourquoi donc la loi ? Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité qui la promesse avait été faite » (Galates 3 :19).

« Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce (Romains 6 :14).

« Vous êtes séparés de Christ, vous tous qui cherchez la justification dans la loi ; vous êtes déçus de la grâce » (Galates 5 :4).

« Christ est tout et en tous » (Colossiens 3 :11).

—Dallas Witmer

Traduction par Sharon Cantrell

26 Road 5577, Farmington, NM 87401, É.-U. *Tél. : 505-632-3521 Téléc. : 505-632-1246*